



**Municipalité de la Commune
d'Arzier - Le Muids**

**Préavis No 11/2019
Au Conseil communal**

Demande de crédit complémentaire de CHF 31'825.35 TTC
Pour l'achat de 394 modules radio RCM split GWF
(émetteurs radio) pour les relevés des compteurs à distance

Déléguée municipale
Mme Elvira Rölli

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

En date du 1^{er} avril dernier, la Municipalité a présenté au Conseil le préavis 04/2019 relatif au changement des compteurs d'eau pour un montant total de CHF 213'000.-- TTC.

Après acceptation du préavis par le Conseil communal, nous avons constaté, lors de la commande du matériel, qu'une erreur s'était glissée dans l'interprétation du devis et que les coûts concernant 394 modules radio RCM split GWF ont été oubliés, ce qui représente un montant de CHF 31'825.35 TTC.

Nous avons directement interpellé la Commission des finances afin de lui faire part de cette erreur et leur avons proposé de soumettre un préavis complémentaire pour financer ces frais.

2. Détail du coût de l'installation

| | |
|--|-------------------------|
| 394 modules radio RCM split GWF (75.-/pièce) | 29'550.-- |
| TVA 7,7% | 2'275.35 |
| TOTAL | CH 31'825.35 TTC |

3. Charges financières

Les charges financières moyennes s'élèvent à CHF 3'532.60 par an.

4. Conclusions

En conclusion, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, la Municipalité vous invite à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal d'Arzier – Le Muids

- vu le préavis municipal no 11/2019, concernant une demande de crédit complémentaire de CHF 31'825.35 TTC concernant l'achat de 394 modules radio RCM split GWF pour les relevés des compteurs à distance.
- vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- vu le rapport de la commission des finances,
- Oui les conclusions des commissions précitées,
- Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

décide

- d'adopter le préavis municipal no 11/2019, concernant une demande de crédit de CHF 31'825.35 TTC concernant l'achat de 394 modules radio RCM split GWF pour les relevés des compteurs à distance.
- D'accorder un crédit de CHF 31'825.35 TTC pour le financement de ce projet.
- de financer ce dernier par la trésorerie
- d'amortir ce projet sur 10 ans.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 20 mai 2019, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

La Syndique
Louise Schweizer

Au nom de la Municipalité



L'Adjoint administratif

Michel Pannatier